

Complication nécrobiotique d'un fibrome

Par dehlinger, le 11/05/2010 à 06:34

Bonjour,

Il y a 3 ans je me suis fait enlever l'utérus et les fibromes. La semaine dernière des douleurs dans le bas ventre insupportables, j'ai du appelé SOS médecin qui pensé à des coliques néphrétiques, il ma envoyé faire scanner en urgence et on me découvre un fibrome (un oubli) résultat scanner :

Aspect atypique d'une formation d'allure tissulaire utérine pouvant correspondre à une complication nécrobiotique d'un fibrome.

En plus de 20 ans de carrière mon médecin n'a jamais vu un tel oubli ainsi que mon Cardiologue.

J'en suis à ma 2ème grosse crise en 6 mois. De plus je ne peux subir d'intervention avant 6 mois car je me suis fait poser un stent dans une artère du cœur, je suis sur plavix.

Quel démarches dois-je faire auprès du chirurgien ? Ma famille me conseil de déposer plainte. J'ai rendez vous mercredi 12/05/2010 à 8h15 chez le chirurgien. Merci pour toutes les réponses que vous m'apporterez